H. CHEBILI

laicite18@orange.fr

Maison des Associations
28 rue Gambon
18000 Bourges
06 16 14 07 65

Membre du Collectif Laïque National

Bourges, le 8 novembre 2026

**Objet :** Signalement et protestation contre la violation de la loi de 1905 lors des commémorations officielles à Vierzon

Monsieur le Préfet,

En qualité de Président de l'association Laïcité 18, je tiens à porter solennellement à votre attention les graves manquements aux principes républicains constatés dans le cadre des cérémonies d'hommage aux morts pour la France de la Première Guerre mondiale sur la commune de Vierzon.

Le programme officiel de cette commémoration publique associe en son début la célébration d'une messe (acte religieux), créant ainsi une confusion intolérable entre le culte et l'hommage national. Une telle pratique constitue une violation manifeste de la loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation des Églises et de l'État, ainsi qu'aux principes de neutralité du service public et des cérémonies officielles de la République.

Les monuments aux morts et les hommages aux soldats de la République appartiennent à tous les citoyens, quelles que soient leurs convictions philosophiques ou religieuses. Y intégrer des actes cultuels revient à exclure de fait les républicains attachés à la stricte neutralité de l'État.

Cette entorse à la règle républicaine est d'autant plus coupable qu'elle ignore l'histoire même de notre pays. Durant la Grande Guerre, ce sont environ 600 000 soldats et travailleurs coloniaux, issus de cultures et de religions diverses, qui ont pris part à l'effort de guerre aux côtés de la métropole, payant un lourd tribut pour la défense de la liberté. Ces combattants et leurs familles, d'hier comme d'aujourd'hui, sont fondés à s'indigner de la mise à l'écart de cette neutralité bienveillante portée par notre loi séculaire depuis plus de 120 ans. À l'heure où notre pacte républicain est fragilisé par des tensions extrêmes et des actes racistes meurtriers, le respect scrupuleux de la laïcité est le seul rempart pour protéger et préserver la concorde citoyenne.

Garant du respect de la légalité républicaine et de l'ordre public dans notre département, nous vous demandons, Monsieur le Préfet, d'intervenir auprès des autorités municipales de Vierzon afin de rappeler l'impératif de stricte neutralité laïque pour l'ensemble des cérémonies patriotiques officielles.

Comptant sur votre vigilance républicaine, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération républicaine.

**Hassen Chébili**

Président de l'association Laïcité 18

H. CHEBILI

laicite18@orange.fr

Maison des Associations
28 rue Gambon
18000 Bourges
06 16 14 07 65

Membre du Collectif Laïque National

Documents :